

MESURES DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE

DEVOIRS ET LEÇONS

L'aide aux devoirs constitue un mécanisme mis en place pour soutenir la persévérance chez certains élèves. Il est donc incontournable que ces dispositifs d'accompagnement contribuent au plaisir d'apprendre, améliorent la confiance en soi ainsi que le développement d'une attitude positive face à l'école et au monde scolaire.

Source : MEESR, *Pour soutenir une réflexion sur les devoirs à l'école primaire*, mars 2010

École : Maria

MESURES UNIVERSELLES MISES EN PLACE POUR 2015-2016

À QUI S'ADRESSENT CES MESURES : À TOUS LES ÉLÈVES ET LEURS PARENTS

		Échéancier
Direct à l'élève	Atelier sur méthodologie de travail	
	Superviser la préparation du sac d'école en fin de journée afin de s'assurer que l'élève a tout ce qu'il faut.	
	Prévoir une plage horaire quotidienne pendant laquelle l'enseignant ou l'enseignante répond aux questions des enfants.	
	Atelier sur gestion du stress aux évaluations.	
Indirect à l'élève	Formaliser des pratiques au sein de l'école afin d'assurer une cohérence et une constance.	
Direct aux parents	Offrir des ateliers de formation sur des sujets variés.	
	Donner l'information sur les devoirs et les leçons lors de la rencontre de parents en début d'année.	
	Reproduction de documents pour élèves et parents.	
Indirect aux parents	Diffusion d'informations pertinentes. Ex. : Allo Prof (alloprof.qc.ca/1 888 776-4455).	

MESURES CIBLÉES MISES EN PLACE POUR 2015-2016

À QUI S'ADRESSENT CES MESURES :

- Aux enfants qui ne font pas leurs devoirs ou qui éprouvent des difficultés à les faire;
- Aux enfants à risque d'échec scolaire;
- Aux enfants qui n'ont pas les conditions adéquates à la maison pour faire leurs devoirs;
- Aux enfants qui ne peuvent avoir de soutien de la part de leurs parents.

		Échéancier
Direct à l'élève	Période d'étude dirigée par l'enseignant.	
	Séance en sous-groupes.	
	Aide individualisée à l'élève.	
	Séances d'étude en sous-groupes.	
Indirect à l'élève		
Direct aux parents	Modélisation de séances de devoirs.	
	Appels téléphonique régulier.	
	Rencontres de parents concertations autour d'un élève, d'un groupe, concertation des enseignants.	
	Rencontres de suivi autour du plan d'intervention.	
Indirect aux parents	Rencontre avec les intervenants qui supervisent à domicile. Ex. : Travailleuse sociale du CSSS, etc.	
	Rencontres de collaboration avec intervenants du réseau dans les familles.	